

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 29 mars 2014

Secrétaire de séance : Fanny BEREZIAT

Le Conseil municipal, **réuni le 29 mars 2014 à 14h00** sous la présidence de Mr Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Election du Maire

Sous la présidence du conseiller doyen d'âge, le Conseil Municipal procède au vote. Avec 14 voix, Mr Pierre RIONDY est élu Maire de la commune de CORMOZ.

2014-018

Fixation du nombre d'adjoints au maire

Le conseil Municipal étant composé de quinze membres, le nombre de postes d'adjoints au maire ne peut excéder 4. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote, et décide à l'unanimité de fixer à 4 le nombre de postes d'adjoints au maire.

Election des quatre adjoints

Le Conseil Municipal procède au vote et décide d'élire :

Au poste de 1^{er} adjoint : Mme Corinne PALLUD (13 voix)

Au poste de 2^{ème} adjoint : Mr Bernard FION (13 voix)

Au poste de 3^{ème} adjoint : Mme Isabelle PROST (13 voix)

Au poste de 4^{ème} adjoint : Mr Jean-Claude PRABEL (13 voix)

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 29 mars 2014

Répertoire des délibérations

Numéro de
délibération

Objet

2014-018 Fixation du nombre d'adjoints au maire

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
PALLUD Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique			
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
ALOTTO Patrice			
GUILLOT Odile			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia			
VITTE Denise			
LAYAT Claude			